

8 mars 2006 : non aux emplois discount !

dimanche 12 mars 2006, par [Action Consommation](#), [Attac France](#) (Date de rédaction antérieure : 7 mars 2006).

A l'occasion de la Journée internationale de la femme, Attac et Action Consommation relaient l'appel de la Fédération européenne des syndicats du commerce et de la distribution (UNI Europa Commerce) pour dénoncer les conditions de travail des employé-e-s dans ce secteur, majoritairement des femmes.

Dans la grande distribution en général - et dans les chaînes de « hard discount » en particulier - les salarié-e-s sont parmi les plus maltraité-e-s, au mépris de la législation du travail. La grande majorité des employé-e-s, en particulier les personnels de caisse, y sont des femmes, ainsi exposées aux conditions les plus dures.

En France, les ventes des « hard discounters » sont en forte augmentation depuis quelques années, grâce à l'intérêt des consommateurs pour les prix les plus bas (toutes classes sociales confondues : les foyers modestes ne représentent que 30% de la clientèle). Ces prix bas sont obtenus notamment en sacrifiant la qualité sociale et environnementale : politiques d'achat mettant en concurrence les entreprises de production au niveau planétaire, produits fabriqués dans des pays à législations moins contraignantes et laxistes sur les contrôles, ou pression sur les fournisseurs en France, et économies maximales sur les frais de structure des distributeurs.

Les salarié-e-s de la distribution sont parmi les premiers à en faire les frais : bas salaires, postes à temps partiel, personnel réduit (sous-effectifs), CDD, heures supplémentaires non payées, ouverture des magasins le dimanche, horaires de travail changeant au dernier moment, déresponsabilisation, management par la peur et harcèlement moral, espionnage et surveillance vidéo, répression syndicale et obstruction à la création de délégations syndicales et de comités d'entreprise...

En Allemagne - pays pionnier du « hard discount », avec Aldi et LiDL - les « hard discounters » occupent près de 40% du marché des produits alimentaires, permettant à ce pays de détenir le record des prix les plus bas en Europe pour l'alimentation.

Ces groupes font pourtant de grands profits et certains de leurs propriétaires ou actionnaires figurent parmi les plus grosses fortunes mondiales, grâce aussi à des montages ingénieux de sociétés qui permettent de contourner les obligations fiscales et sociales des entreprises, et une opacité légendaire : le groupe LiDL est composé de 600 structures différentes ; l'organisation est similaire chez Aldi.

Mais la grande distribution « classique » française n'est pas en reste :

la famille Mulliez (propriétaire du groupe Auchan) est classée 3^e fortune de France avec 10 milliards d'euros, selon le magazine « Challenges » ; Michel-Edouard Leclerc dispose d'un patrimoine estimé à 2.5 milliards d'euros et d'un salaire de 2.3 millions d'euros par an. Les héritiers du groupe Carrefour (n°2 mondial derrière Wal-Mart, avec 71 milliards de chiffre d'affaires, 11 000 magasins dans 30 pays, 435 000 salariés) se partagent le gâteau et vivent aujourd'hui en Suisse, en Belgique et à Londres, où le fisc est moins gourmand.

Le phénomène « hard discount » s'étend et gagne tous les secteurs d'activité des produits de grande consommation, poussant toujours plus loin la réduction des coûts, notamment à travers la détérioration des conditions de travail et la réduction des postes. Chaque groupe introduit de nouvelles enseignes « hard discount » (si ce n'est déjà fait) et/ou des rayons à prix cassés dans les grandes surfaces plus classiques : Ed (groupe Carrefour), Netto (groupe Intermarché), Leader Price (groupe Casino), ...

Mais la prochaine étape est déjà engagée : la majorité des chaînes de distribution prépare la mise en place de caisses automatiques, qui leur permettront d'économiser les salaires et les problèmes de gestion du personnel, tout en espionnant encore davantage leurs clients (auxquels ils pourront proposer des promotions ciblées en fonction de leurs habitudes de consommation, analysées informatiquement). 240 000 postes de caissières seraient ainsi menacés à court terme.

Nous appelons à soutenir les salarié-e-s de la distribution en interpellant les directions des magasins et les groupes de distribution pour :

- exiger des conditions de travail correctes : salaires décents, paiement des heures supplémentaires, respect des salarié-e-s, libre établissement de délégations syndicales et de comités d'entreprise
- refuser les caisses automatiques et la suppression des emplois de caissier-e-s

Contacts presse :

ATTAC - 66-72 rue Marceau - 93100 Montreuil-sous-bois - 01 41 58 17 40
<http://www.france.attac.org>

Action Consommation - 21ter rue Voltaire - 75011 Paris - 01 34 13 38 13
<http://www.actionconsommation.org>

P.-S.

* Publié dans le Grain de sable (courriel d'Attac France) n° 543, 7 mars 2006.